NATIONS
UNIES

E

Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.2/2005/5
3 juin 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de la protection
des droits de l'homme
Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage
Trentième session
6-10 juin 2005
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITÉS DU FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES POUR LA LUTTE CONTRE LES FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE

Rapport de la dixième session du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, présenté au Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage, à sa trentième session

Résumé

Le présent rapport contient les recommandations adoptées par le Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage à sa dixième session, tenue à Genève du 7 au 11 mars 2005, qui ont été approuvées par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, au nom du Secrétaire général, le 16 mars 2005; ces recommandations concernent: la situation financière du Fonds; l'examen par le Conseil des rapports des bénéficiaires des aides financières octroyées de 1999 à 2004; les nouvelles aides financières au titre des frais de voyage et de projets; et l'évaluation des besoins faite par le Conseil pour 2006.

GE.05-14367 (F) 080605 100605

I. MANDAT DU FONDS

1. Par sa résolution 46/122 du 17 décembre 1991, l'Assemblée générale a créé le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage en vue d'apporter une aide humanitaire, juridique et financière aux personnes dont les droits fondamentaux ont été violés du fait de formes contemporaines d'esclavage (aides financières au titre des projets) et d'aider les représentants des organisations non gouvernementales (ONG) de différentes régions qui s'occupent des formes contemporaines d'esclavage à participer aux délibérations du Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage en leur fournissant une assistance financière (aide financière au titre des frais de voyage). Le Fonds est alimenté par des contributions volontaires provenant de gouvernements, d'ONG, d'autres entités privées ou publiques et de particuliers.

II. GESTION DU FONDS ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

2. En application de la résolution susmentionnée, le Fonds est administré, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies se rapportant aux fonds généraux d'affectation spéciale pour l'aide humanitaire, par le Secrétaire général, agissant par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et assisté par un Conseil d'administration.

3. Le Conseil se compose de cinq personnes qui ont l'expérience voulue dans le domaine des droits de l'homme et, en particulier, en ce qui concerne les formes contemporaines d'esclavage, et qui siègent à titre personnel, en tant qu'experts de l'Organisation des Nations Unies. Les membres sont élus pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, en consultation avec le Président en exercice de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et compte dûment tenu du principe d'une répartition géographique équitable. Les membres actuels du Conseil sont: M. José de Souza Martins (Brésil), Mme Prateep Unsongtham Hata (Thaïlande), M. Cheikh Saad-Bouh Kamara (Mauritanie), Mme Gulnara Shahinian (Arménie) et M. David Weissbrodt (États-Unis). M. Kamara a été élu Président par le Conseil.

III. BÉNÉFICIAIRES

4. Selon les critères de sélection adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/122, de l'avis du Conseil d'administration, peuvent bénéficier de l'assistance du fonds: a) des personnes dont les droits fondamentaux ont été gravement violés du fait de formes contemporaines d'esclavage et b) des représentants d'ONG s'occupant de questions relatives aux formes contemporaines d'esclavage qui ne seraient pas en mesure d'assister aux sessions du Groupe de travail sans l'assistance fournie par le Fonds et qui pourraient aider le Groupe de travail à comprendre de manière plus approfondie les problèmes liés aux formes contemporaines d'esclavage.

IV. CYCLE D'APPROBATION DES AIDES FINANCIÈRES

5. La date limite pour le dépôt des demandes d'aide financière au titre des frais de voyage ou des projets a été fixée au 15 septembre 2004. Les demandes jugées recevables ont été examinées par le Conseil en mars 2005. Les recommandations adoptées par le Conseil à cette session ont été approuvées par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, agissant au nom du Secrétaire

général. Les aides approuvées devraient être versées en avril/mai 2006. Les bénéficiaires d'une aide au titre des frais de voyage assisteront à la session du Groupe de travail qui se tiendra à Genève en juin 2005. Les bénéficiaires d'une aide au titre des projets devront rendre compte au secrétariat du Fonds, états financiers à l'appui, le 1er novembre 2005 au plus tard, de l'emploi des fonds qui leur auront été versés. Les organisations qui seront en mesure de prouver qu'il leur était impossible de fournir à cette date des rapports définitifs devront présenter des rapports provisoires le 1er novembre 2005 et définitifs le 1er janvier 2006, au plus tard. Aucune nouvelle aide au titre des projets ne pourra être versée aux bénéficiaires tant qu'ils n'auront pas rendu compte de manière satisfaisante de l'emploi de l'aide précédente. Pour de plus amples informations sur le cycle d'approbation des aides financières, voir le document A/59/150 du 16 août 2004.

I. SITUATION FINANCIÈRE DU FONDS

6. Selon les informations reçues de l'Administration du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et de la Section de planification des programmes et du budget, de l'Office des Nations Unies à Genève, au début de la dixième session, le Fonds disposait de 321 156 dollars des États-Unis provenant des nouvelles contributions versées depuis la neuvième session du Conseil d'administration (voir annexe I), et du solde non utilisé.

II. DIXIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7. La dixième session du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage s'est tenue au Palais Wilson à Genève du 7 au 11 mars 2005. La session a été ouverte par le Chef de l'Équipe de la recherche et du droit au développement, M. Zdzislaw Kedzia, au nom de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme.

8. Les cinq membres du Conseil d'administration ont participé à la session. Au cours des 10 séances tenues, ils ont examiné les informations recueillies par le secrétariat concernant la mise en œuvre des recommandations adoptées à la neuvième session, la situation financière du Fonds, les nouvelles demandes d'aide financière au titre des frais de voyage et des projets, ainsi que la suite donnée aux recommandations approuvées de 1999 à 2004 et la définition d'orientations pour les futures activités concernant les aides. Le Conseil a noté avec satisfaction que le Fonds disposait de ressources suffisantes pour couvrir le budget approuvé pour 2005.

9. Le Conseil a rencontré M. Julian Burger, coordonnateur du Groupe des peuples autochtones et des minorités, et a examiné la possibilité d'établir des liens plus étroits entre les activités du Fonds et celles du Groupe de la coopération technique du Haut-Commissariat et les stratégies pour faire en sorte que l'aide fournie soit plus utile et plus durable notamment par la fourniture d'un appui à long terme.

10. Le Groupe de la mobilisation des ressources a informé le Conseil sur la stratégie de collecte de fonds suivie par le Haut-Commissariat. Le dernier jour de la session, le Conseil d'administration a tenu sa réunion annuelle avec les représentants des gouvernements donateurs et d'autres gouvernements intéressés.

11. Au titre du point de l'ordre du jour consacré à l'évolution de la question des mandats pertinents dans le système des Nations Unies, le Conseil a entendu des exposés concernant le projet du HCDH relatif à la traite des personnes et le Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants. Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fourni des informations sur les activités s'inscrivant dans le cadre de l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/195 du 18 décembre 2002. Le Conseil a également entendu une communication d'un représentant de l'Organisation internationale du Travail (OIT) qui a évoqué le rapport mondial sur le travail forcé et d'autres activités de l'OIT consacré à la question du travail forcé.

Bilan des aides financières au titre des frais de voyage approuvées en 2004

12. Le Conseil a examiné la participation des bénéficiaires d'aides financières qui avaient assisté à la session du Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage en 2004; il a noté avec satisfaction leur contribution active aux délibérations du Groupe de travail.

13. Le secrétariat et M. José de Souza Martins, qui avait participé à la réunion du Groupe de travail pour pouvoir rencontrer les bénéficiaires et présenter des informations utiles sur les activités du Fonds, a informé le Conseil des délibérations du Groupe de travail. Le Conseil s'est félicité de l'appui de ce dernier à ses activités.

14. Le Conseil a recommandé que l'aide financière au titre des frais de voyage accordée à un bénéficiaire qui n'a pas pu participer à la session de 2004 du Groupe de travail, en l'occurrence le représentant originaire du Burkina Faso, soit réservée pour lui permettre de participer à la session de 2005.

Examen de nouvelles demandes d'aide financière au titre des frais de voyage pour participer à la trentième session du Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage en 2004

15. Le Conseil d'administration a examiné 12 demandes d'aide financière au titre des frais de voyage portant sur environ 25 292 dollars des États-Unis émanant de représentants d'ONG, notamment de victimes de formes contemporaines d'esclavage dans six pays.

16. Le Conseil d'administration a noté qu'à sa trentième session le Groupe de travail établirait un bilan de ses activités depuis sa création et s'emploierait à étudier la ratification des instruments internationaux pertinents et à repérer les lacunes graves qui subsistent et les difficultés qui restent à surmonter dans les domaines couverts par son mandat. Le Conseil a recommandé que le secrétariat du Groupe de travail continue d'être invité pour qu'il l'informe à sa session annuelle des domaines prioritaires signalés par le Groupe de travail afin que le Conseil puisse en tenir compte lors de la sélection des demandes d'aide financière au titre des frais de voyage, ainsi que pour examiner les domaines de coopération possible entre les deux parties.

17. Le Conseil a souligné qu'il tenait toujours compte de la dimension sexospécifique ainsi que de la répartition géographique lorsqu'il examinait les demandes, et lorsqu'il révisait les formulaires et les directives du Conseil et du Fonds.

18. À la lumière des critères de sélection, le Conseil a recommandé l'octroi de sept aides au titre des frais de voyage, pour un montant d'environ 14 800 dollars des États-Unis (voir annexe II). Sous réserve que toutes les conditions prévues pour l'octroi de ces aides soient remplies, celles-ci devraient être versées avant la prochaine session du Groupe de travail qui doit avoir lieu du 6 au 10 juin 2005. Les bénéficiaires présenteront la situation des formes contemporaines d'esclavage dans six pays différents; un d'entre eux témoignera de son expérience en tant que victime de l'esclavage.

19. Le Conseil a recommandé que la prise en charge de frais de voyage soit autorisée pour permettre au Président ou à un autre membre du Conseil de participer à la trentième session du Groupe de travail, du 6 au 10 juin 2005 à Genève. Le membre du Conseil qui assistera à la session présentera le rapport sur les activités du Fonds au titre du point de l'ordre du jour correspondant; en outre, il rencontrera les bénéficiaires des aides au titre des frais de voyage participant à la session et les présentera au Groupe de travail. Le Conseil a proposé qu'une rotation des membres du Conseil qui participent à la session du Groupe de travail soit instaurée, dans la mesure du possible.

Examen des aides financières au titre des projets approuvés de 1999 à 2004

20. Le Conseil d'administration a examiné le rapport descriptif et le rapport financier sur l'utilisation des aides au titre des projets allouées de 1999 à 2004 et a adopté les recommandations requises. À cet égard, il a recommandé de classer les dossiers de 22 projets, les organisations intéressées ayant fourni des rapports descriptifs et financiers satisfaisants sur l'utilisation des fonds, et de maintenir à l'étude 28 projets afin que des informations complémentaires soient demandées aux organisations concernées. Dans certains cas, le Conseil a recommandé que le secrétariat demande aux bureaux extérieurs du HCDH ou du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de collaborer au suivi et à l'évaluation des projets.

21. Le Conseil a noté avec satisfaction qu'au cours de l'année, M. de Souza Martins avait effectué une mission d'évaluation de projet à Concepción (Chili), afin d'inspecter un projet subventionné par le Fonds en 2004.

Recommandations pour les nouvelles aides financières au titre de projets en 2005

22. Le Conseil a examiné 63 demandes d'aide financière au titre de projets portant sur un montant d'environ 696 057 dollars des États-Unis. Des demandes ont été reçues des continents et des pays suivants: Afrique (15): Kenya (1), Nigéria (3), Ouganda (2), Rwanda (1), Togo (2), République démocratique du Congo (6), Amériques (6): Canada (1), Chili (1), Colombie (1), États-Unis d'Amérique (1), Guatemala (1), Haïti (1), Asie (38): Bangladesh (3), Cambodge (4), Inde (25), Népal (1), Pakistan (4), Philippines (1), Europe (4): Fédération de Russie (4).

23. À la lumière des critères de sélection, le Conseil d'administration a recommandé d'allouer des aides financières à 25 projets, pour un montant total de 215 330 dollars des États-Unis afin d'appuyer des ONG dans 15 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

24. Conformément aux règles des Nations Unies régissant les fonds généraux d'affectation spéciale pour l'assistance humanitaire, il a été décidé de réserver 13 % du montant estimatif des dépenses annuelles pour 2005 à des dépenses d'appui aux programmes relatives à la gestion du Fonds, et d'affecter 15 % de ce même montant à une réserve pour 2006, au cas où aucune nouvelle contribution ne serait versée.

Sensibilisation

25. Le Conseil s'est félicité de la production d'une brochure d'information sur le Fonds qui sera disponible sous peu. Notant que ce document sera un outil précieux qui permettra d'améliorer la qualité des demandes et d'en accroître le nombre, le Conseil a recommandé qu'il soit largement diffusé, en particulier dans les régions touchées où le pourcentage des demandes était plus faible dans le passé.

26. Le Conseil a recommandé que son secrétariat et ses membres rassemblent et distribuent de la documentation − y compris celle recueillie lors de missions d'évaluation de projets − sur les activités du Fonds (photographies, enregistrements vidéo, témoignages de personnes ordinaires qui ont bénéficié des prestations du Fonds, etc., de façon à donner un visage humain à son action. Il a recommandé que le secrétariat étudie la possibilité de produire un court documentaire en coopération avec le Département de l'information de l'ONU ou des partenaires extérieurs.

27. Le Conseil a réaffirmé l'importance d'un rapport mondial sur les formes contemporaines d'esclavage et recommandé qu'un représentant de l'OIT soit invité à l'informer sur les activités de cette organisation à cet égard.

28. Le Conseil a également recommandé que soit révisée la fiche d'information n° 14 du HCDH sur les formes contemporaines d'esclavage afin d'y faire figurer une référence aux activités du Fonds et du Conseil.

29. Le Conseil a recommandé qu'une déclaration soit diffusée à l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage (2 décembre), si possible de concert avec d'autres organismes compétents des Nations Unies. Il a encouragé les ONG, les particuliers et les écoles à organiser des activités parallèles pendant cette journée. Il a souligné le rôle important des médias dans la diffusion de la déclaration.

30. Le Conseil a examiné la recommandation concernant les communications émanant du service des relations extérieures du HCDH et a invité ce service à approfondir ces recommandations et à les mettre en œuvre.

Collecte de fonds

31. Le Conseil a tenu sa réunion annuelle avec les gouvernements donateurs, réguliers ou récents, et d'autres gouvernements intéressés le 11 mars 2005. Ont participé à la réunion des représentants de l'Afrique du Sud et de l'Arménie, de l'Autriche, du Brésil, du Chili, de Chypre, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, du Japon, du Mexique, des

Pays-Bas, de la République arabe syrienne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Saint-Siège, de la Thaïlande et du Venezuela. Un représentant d'une ONG donatrice, Schools Together, a également participé à la réunion.

32. Le représentant des Pays-Bas a indiqué que son gouvernement avait l'intention de continuer de verser une contribution au Fonds. Plusieurs autres gouvernements dont l'Arménie, le Chili, les États-Unis d'Amérique et la Thaïlande ont exprimé leur intérêt pour les activités du Fonds. Le représentant du Saint-Siège a assuré le Fonds du soutien continu du Saint-Siège et de l'importance qu'il attachait aux activités du Fonds. Le Conseil a remercié les donateurs de leurs contributions.

III. ÉVALUATION DES BESOINS POUR LA ONZIÈME SESSION EN 2006

33. Le Conseil d'administration estime que, pour pouvoir satisfaire les nouvelles demandes attendues en 2005 et accomplir son mandat de manière satisfaisante, et sachant qu'il a recommandé, à sa neuvième session, de dépenser la quasi-totalité des sommes disponibles, le Fonds aura besoin de nouvelles contributions d'un montant de 473 700 dollars des États-Unis avant la onzième session du Conseil en 2006.

IV. COMMENT VERSER DES CONTRIBUTIONS AU FONDS

34. Les contributions au Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage peuvent être faites:

a) Par virement bancaire au «Fonds général de l'Office des Nations Unies à Genève»:

i) En dollars des États-Unis:
c/o UBS AG, B.P. 2770, CH-1211 Genève 2, Suisse
Compte n°: 240-C0590160.1, Adresse Swift: UBSWCHZH12A;

ii) Dans une autre devise:
c/o UBS AG, B.P. 2770, CH-1211 Genève 2, Suisse
Compte n°: 240-C0590160.0, Adresse Swift: UBSWCHZH12A;

b) Par chèque à l'ordre des «Nations Unies» et adressé au Trésorier, Office des Nations Unies à Genève, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

35. Dans tous les cas il convient de porter la mention «Fonds pour la lutte contre l'esclavage, compte SH» sur l'ordre de paiement.

36. Afin que le secrétariat soit en mesure d'assurer le suivi des versements et en informer le Conseil, l'Assemblée générale, la Commission des droits de l'homme, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et le Groupe de travail, les donateurs qui souhaitent verser une contribution volontaire sont invités à informer le secrétariat du Fonds de leur paiement à l'adresse suivante: Secrétariat du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Office des Nations Unies, CH-1211 Genève 10, Suisse, téléphone: + (41) (22) 917 91 64, + (41) (22) 917 91 45, télécopie: + (41) (22) 917 90 17.

Autres recommandations

37. Le Conseil d'administration a recommandé que, dans les limites voulues, des ressources devraient être prévues dans le cadre du budget pour 2006 pour permettre à des membres du Conseil ou du secrétariat de visiter et d'évaluer des projets financés par le Fonds dans leur région géographique en vue d'une meilleure évaluation des travaux accomplis et prévus. Un rapport sur ces visites devrait être établi par le Conseil ou un membre du secrétariat et présenté au Conseil à sa prochaine session.

38. Le Conseil a recommandé de réviser comme suit la directive III du Fonds:

> «À titre exceptionnel, les organisations et les autres mécanismes d'assistance existants peuvent soumettre une demande d'aide d'urgence durant la période intersessions, en vue de projets actuellement aidés par le Fonds, qui visent à apporter une assistance humanitaire et juridique financière directe aux victimes des formes contemporaines d'esclavage. Cette assistance pourrait être fournie dans l'éventualité de difficultés financières imprévues, par exemple un afflux considérable de victimes, mais non pour la simple raison que d'autres sources de financement des projets n'auraient pas été obtenues. Le montant maximum serait alors de 5 000 dollars. Entre les sessions du Conseil d'administration, la demande devra être adressée au Président du Conseil d'administration ou au membre du Conseil originaire de la région concernée, pour recommandation. Tous les autres membres du Conseil devront être informés des questions pendantes. Le secrétariat rend compte au Conseil d'administration à sa session suivante. Cette procédure peut être appliquée si, à une session donnée du Conseil d'administration, des fonds suffisants sont déjà disponibles et si une rubrique budgétaire "aide financière spéciale d'urgence", pouvant aller jusqu'à 40 000 dollars, est recommandée pour approbation au Secrétaire général.».

39. Le Conseil a recommandé de réviser comme suit la directive VI du Fonds:

> «Les organisations non gouvernementales internationales devraient être informées que le Conseil d'administration du Fonds exige que les bénéficiaires d'aides financières accordées au titre des frais de voyage soient présents à toutes les séances du Groupe de travail et ne soient pas encouragés, par ces mêmes organisations, à assister au contraire à la Conférence internationale du Travail, sauf pour de brèves participations dûment définies afin de sensibiliser l'OIT et la Conférence internationale du Travail aux problèmes rencontrés par les personnes exposées aux formes contemporaines d'esclavage.».

40. Le Conseil a souligné l'importance de données exactes et d'activités de recherche à orientation pratique pour pouvoir formuler des projets et des politiques efficaces et a recommandé de songer à financer des projets de recherche.

41. Le Conseil a recommandé au secrétariat d'étudier la possibilité de créer une base de données où seraient stockées des informations utiles sur les aides financières et les bénéficiaires.

42. Le Conseil a recommandé d'organiser une réunion à laquelle participeraient les membres du Conseil, des représentants de l'OIT et le Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage et d'autres partenaires concernés en vue d'échanger des idées et de parvenir à une conception commune du problème et des moyens d'aller de l'avant.

43. Le secrétariat devrait envoyer aux membres du Conseil les coordonnées des bénéficiaires d'aides financières au titre des frais de voyage et des projets afin qu'ils puissent, si possible, suivre l'utilisation des montants alloués et aider les bénéficiaires dans leurs régions géographiques respectives.

44. Compte tenu de la charge de travail supplémentaire due à l'accroissement des demandes reçues, le Conseil a recommandé que le Fonds soit doté d'un personnel (administrateurs et agents des services généraux) suffisant et des installations requises pour accomplir efficacement son travail.

ANNEXES

Annex I

Contributions available at the tenth session of the Board of Trustees

State/ NGOs, other private or public entities and individuals	For the year	Amount in US$	Paid on	Contribution No.
Cyprus	2005	4 000.00	21.05.04	4
France	2005	36 101.08	27.08.04	6
Greece	2005	12 000.00	09.07.04	1
Holy See	2005	1 500.00	22.12.04	6
Netherlands	2005	232 095.49	08.12.04	6
South Africa	2005	7 214.74	10.03.04	5
United Arab Emirates	2005	29 961.00	25.03.04	1
Venezuela (for years 2001/2002)	2005	10 000.00	03.11.04	1
Students and teachers of the Archway School	2005	910.75	14.07.04	4
St. John Willey (People's Fund for Children)	2005	1 741.52	04.08.04	1
Mr Yorio Shiokawa	2005	312.50	05.04.04	9
Mr. Yorio Shiokawa	2005	260.16	07.09.04	10
Instituto Tecnico Comerciale Romero	2005	796.72	28.04.04	11
TOTAL		**336 893.96**		

ANNEX II

a) Travel grants recommended at the tenth session[a]

Name	Sex	Organization	Country
Africa			
Agatha Kafuko	F	Budiope Welfare Action Initiative	Uganda
Bernadette Tipoko Ouedraogo	F	Groupe de Recherche-Action pour un Développement Endogène de la Femme Rurale du Burkina	Burkina Faso
America			
Jorge Ruben Salazar Vargas	M	Clubes MOANI	Chile
Asia-Pacific			
Alka S. Chandorikar	F	Social Economical Assistance for Rural and City Habitants (SEARCH)	India
B. Anjaneyuku	M	Bonded Labour-Child Labour Front	India
Vithal Rao Arya	M	Bonded Labour-Child Labour Front	India
Europe-Actic			
Galina Kourganova	F	Way of light	Russian Federation

[a] Beneficiaries are entitled to a round-trip aeroplane ticket and a stipend of 175 Swiss Francs per day of attendance and two extra days for travel.

ANNEX III

ORGANIZATIONand Country	TITLE OF PROJECT OR ASPECT COVERED	AMOUNT APPROVED (US$)
AFRICA		
Cheng development youth group, **Kenya**	Civil child network	4 630
Niger Delta Environment and Relief Foundation (NIDEREF), **Nigeria**	Rehabilitation and reintegration of women victims of trafficking and contemporary forms of slavery in Ogoni	10 000
Budiope Welfare Action Initiative, **Uganda**	Community Action against Humanity Abuse	12 000
Oevres sociales pour le développement (OSD), **Democratic Republic of the Congo**	Taking into charge of abandoned babies	9 000
Total grants		**35 630**
AMERICAS		
New Opportunities for Women, Canada Society, **Canada**	Healthy living project	5 000
Clubes Juveniles Moani, **Chile**	Acompañamiento a niños y niñas trabajadores “ANDA”	15 000
Fundación Kootirawa, **Colombia**	Talleres de sensibilización y fortalecimiento organizativo de 300 mujeres pertenecientes a ocho pueblos indígenas del caribe colombiano y dedicadas al trabajo doméstico en zonas urbanas colombianas.	10 000
Institut National d'Appui et de Promotion à l'Entraide, à la Solidarité et la Coopération pour le Triomphe des Libertés et des Droits de l'Homme, **Haiti**	Recensement des enfants en situation de Restavek dans la commune des Cayes	12 000
Total grants		**42 000**
ASIA-PACIFIC		
Interband, **Cambodia**	Training on Child Labour	4 000
Charitable Development Society of Bangladesh, (CDS), **Bangladesh**	Survive Slavery Peoples in Madhupur	12 000
Social and Economic Assistance for Rural and City Habitant (SEARCH), **India**	Human Rights campaign for Maharashtra Eunuchs	6 800
Kathuriba Mahila Mandali, **India**	Child labour rehabilitation and reformation programme in Markapuram	10 000

ORGANIZATIONand Country	TITLE OF PROJECT OR ASPECT COVERED	AMOUNT APPROVED (US$)
Vedika, **India**	Hope for Life	10 000
The Kurnool Don Bosco Kurnool Society, **India**	A ray of hope for the children in despair	10 000
Social Agriculture Children's Education and Women Development Trust (SACEWD), **India**	Releasing the children from slavery	10 000
Nithya Krushi Rural Development Educational and Health Society, **India**	Child labour rehabilitation school in Ananthapuram	10 000
Children-Women in Social Service and Human Rights (CWISH), **Nepal**	Action to end child servitude in Nepal	10 000
Insan Dost Association, **Pakistan**	Non-formal Educational project	10 000
Lumah Ma Dilaut Center for Living Traditions (affiliate member of the Asian Muslin Action Network in the Philippines- AMANPHIL), **Philippines**	Piloting a return-resettlement and rehabilitation programme to emancipate the Philippines Sea nomads from enslavement in the exploitative system a.k.a the "Partida"	10 000
Hotline Human Rights Bangladesh	Child Rights and Education	10 000
Mahila Seva Samithi, **India**	Empowerment of rural poor women through dairy development occupation	2 000
Mahila Seva Samithi, India	Rehabilitation with education and development for poor child labourers	2 000
People Health Organization for Development, **Cambodia**	Child labour announcements on billboards	5 900
Arya Samaj for Bonded Labour - Child Labour Front, **India**	Assistance to domestic & bonded child labour victims & Awareness campaign on child marriages, health and right to education	5 000
Total grants		**127 700**
EUROPE-ARCTIC		
Public Innovation Foundation of Tatarstan, **Russia**	Kazan Assistance Centre to persons suffering from contemporary forms of slavery	10 000
Total grants		**10 000**
Total number of grants		**215 330**